



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

DIÉTÉTIQUE

E4- Économie et Gestion

SESSION 2015.

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

Objectifs de l'épreuve :

- L'épreuve permet d'apprécier les connaissances fondamentales en économie et gestion ainsi que leur mobilisation dans le cadre des activités du diététicien.

Matériel autorisé :

- Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (circulaire n°99-186, 16/11/1999)

Document à rendre avec la copie :

Annexe A :page 8/8

Les 4 parties sont indépendantes

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 8 pages, numérotées de 1/8 à 8/8

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

BTS Diététique	Sujet	Session 2015
E 4 : Économie et Gestion	Code : DIECOG	Page : 1/8

Sommaire	
Page de garde.....	page 1/8
Présentation du sujet.....	page 2/8
Annexe 1 : Présentation de la franchise et du concept	pages 5 et 6/8
Partie I : La franchise.....	page 2/8
Partie II : L'Analyse du bilan	page 3/8
Annexe 2 : Bilan comptable.....	page 7/8
Annexe 3 : Bilan fonctionnel	page 7/8
Partie III : La création d'un nouveau centre	page 3/8
Annexe A : Compte de résultat différentiel (à rendre avec la copie).....	page 8/8
Partie IV : Le recrutement	page 4/8

Madame MORET, diététicienne diplômée du BTS diététique, a exercé en milieu hospitalier pendant 7 ans.

Depuis 2 ans, elle a choisi de s'installer en franchise et s'est tournée vers l'enseigne BIEN-ÊTRE & DIÉTÉTIQUE.

Pour exercer son activité, elle a fait l'acquisition d'un local dans le centre d'une ville de 30 000 habitants.

Le concept de cette franchise repose sur l'élaboration de bilans personnalisés et sur un suivi hebdomadaire gratuit. Seuls les compléments alimentaires sont facturés aux clients. (Annexe 1).

PARTIE I : LA FRANCHISE (7 Points / 40)

Madame MORET a suivi une formation comptable et commerciale auprès du franchiseur. Elle a investi 45 000 € (apport personnel), et a embauché une collaboratrice- diététicienne chargée comme elle, d'assurer le suivi des clients et la vente des compléments alimentaires.

Travail à faire :

Question 1.1 Définir la notion de franchise.

Question 1.2 Présenter les avantages et les inconvénients du choix de la franchise et de cette enseigne pour Madame MORET ?

BTS Diététique	Sujet	Session 2015
E 4 : Économie et Gestion	Code : DIECOG	Page : 2/8

PARTIE II : L'ANALYSE DU BILAN (9 points / 40)

Madame MORET vient de recevoir le bilan comptable (Annexe 2) pour l'année écoulée. Elle souhaite en faire l'analyse avant une réunion avec l'animateur du réseau.

Elle a établi le bilan fonctionnel (annexe 3).

Travail à faire :

Question 2.1 Distinguer bilan comptable et bilan fonctionnel.

Question 2.2 Calculer :

- le fonds de roulement net global (FRNG).
- le besoin en fonds de roulement (BFR).
- la trésorerie.

Question 2.3 Commenter la situation du centre en vous appuyant sur les résultats obtenus à la question 2.2.

PARTIE III : LA CRÉATION D'UN NOUVEAU CENTRE (12 points / 40)

Madame MORET souhaite ouvrir un autre centre sous la même enseigne, dans l'est du département. Elle réalise donc une étude commerciale et financière afin de vérifier la rentabilité de son projet.

Elle s'appuie sur des informations obtenues auprès du franchiseur et de la chambre de commerce et d'industrie de la région.

Elle a défini sa zone de chalandise, et elle espère réaliser un chiffre d'affaires de 3 200 € HT par semaine (le centre sera ouvert 48 semaines par an).

Les charges variables correspondent principalement au coût des produits vendus.

Mme MORET applique un coefficient multiplicateur de 2,5.

Les charges fixes ont été évaluées à 80 000 € par an.

Le panier moyen prévisionnel est de 40 € TTC.

Les produits vendus sont soumis au taux de TVA de 5.5%.

BTS Diététique	Sujet	Session 2015
E 4 : Économie et Gestion	Code : DIECOG	Page : 3/8

Travail à faire :

Question 3.1 : Définir la notion de zone de chalandise.

Question 3.2 : Compléter le compte de résultat différentiel (Annexe A : à rendre avec la copie)- Justifier vos calculs.

Question 3.3 : Calculer le seuil de rentabilité en euros. Préciser le nombre de passages en caisse par semaine auquel il correspond.

Question 3.4 : Commenter les résultats obtenus.

**PARTIE IV : LE RECRUTEMENT
(12 points / 40)**

La collaboratrice de Madame MORET partira en congé maternité début janvier. Madame MORET décide de recruter dès à présent une personne qui la remplacera.

Travail à faire :

Question 4.1 : Quels sont les moyens de prospection dont dispose Madame MORET pour effectuer ses recherches ?

Question 4.2 : Établir le profil du poste de la personne recherchée sous forme de fiche.

Question 4.3 : Rédiger l'annonce que Madame MORET va publier.

BTS Diététique	Sujet	Session 2015
E 4 : Économie et Gestion	Code : DIECOG	Page : 4/8

Annexe 1 : Présentation de la franchise et du concept « Bien-être & Diététique »



BIEN-ÊTRE & DIÉTÉTIQUE

Le concept :

- ⇒ Bilans personnalisés
- ⇒ Suivis hebdomadaires
- ⇒ Large gamme de produits adaptés et de qualité

BILAN

La diététicienne identifie vos besoins.

Elle élabore un bilan complet et définit les objectifs en termes de perte de poids.

Un protocole alimentaire personnalisé est proposé

Durée 30 minutes et **GRATUIT**

SUIVI HEBDOMADAIRE

La diététicienne contrôle votre poids.

Elle vous soutient et vous conseille

Elle discute de vos ressentis

Elle vous propose des aliments adaptés à chaque étape de votre programme

Durée 10 minutes et **GRATUIT**

LES PRODUITS

Une gamme de + de 250 produits diététiques pour

- Maigrir
- Garder la ligne
- Apporter le plaisir gourmand
- Manger équilibré

Les prix des produits sont adaptés à tous les budgets et sont à votre charge

Caractéristiques de la franchise « Bien-être & diététique » :

Plus de 200 centres répartis sur tout le territoire national.
Implantation dans des villes de plus de 20 000 habitants.
Pas de droit d'entrée. Pas de redevance.
Investissement entre 50 000 et 90 000 € (hors pas de porte).
Formation pratique et théorique « pour réussir son ouverture » et assistance permanente.

Caractéristiques de marché :

Marché global : plus de 20 millions de français en surpoids.

Principal concurrent :

Naturhouse - CA 72 millions d'Euros

- croissance annuelle du CA de 30%
- 480 centres

BTS Diététique	Sujet	Session 2015
E 4 : Économie et Gestion	Code : DIECOG	Page : 6/8

Annexe 2 : Bilan comptable

ACTIF	Brut	Amortissements Provisions	Net	PASSIF	Montant
<u>Actif immobilisé</u> Construction Matériel/outillage	55 000 75 000	10 000 22 000	45 000 53 000	<u>Capitaux propres</u> Capital Résultat	45 000 12 000
<u>Actif circulant</u> Stocks Banque	22 000 35 000		22 000 35 000	<u>Dettes</u> Emprunts à LT Fournisseurs	73 000 25 000
Total	187 000	32 000	155 000	Total	155 000

Annexe 3 : Bilan fonctionnel

ACTIF		PASSIF	
EMPLOIS STABLES	130 000	RESSOURCES STABLES	162 000
ACTIFS CIRCULANTS	22 000	PASSIFS CIRCULANTS	25 000
TRÉSORERIE DE L'ACTIF	35 000	TRÉSORERIE DU PASSIF	0
TOTAL GÉNÉRAL	187 000	TOTAL GÉNÉRAL	187 000

ANNEXE A : LE COMPTE DE RÉSULTAT DIFFÉRENTIEL (A RENDRE AVEC LA COPIE)

	MONTANTS	%
Chiffre d'affaires		
- Coûts variables		
= Marge sur coût variable		
- Coûts fixes		
= Résultat		

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.